

Aufays à Noordgrist. le 18<sup>e</sup> de Juillet 1758.

18

Sur la nouvelle de S<sup>t</sup>. Omer, que j'ay  
mentionné par ma dernière, nous fut confirmée  
par le Com<sup>de</sup> du 13<sup>e</sup> du d<sup>ne</sup> de la place même,  
portant en effet, que ceux du quartier du Raey  
n'ayent rien bon, tant que leur avoir permis la  
nécessité de vivre, qui étoient déjà transformer  
en chair de cheval, aujour<sup>d</sup> huy d<sup>ne</sup> hors un  
Cap<sup>te</sup> demander permission à M. de Castillon  
d<sup>ne</sup> capituler avec l'ennemy; Ce qui leur estant  
accordé, pourveu que les conditions fussent honorables,  
ils se sont sortis bagage et armes sauvés.  
A la sortie, le Prince Thomas avoir dit à  
un Cap<sup>te</sup> François, qu'il avoir bien prouvé  
que la jalousie de ces deux manchaulx  
les perdroit. Comme en effet chascun d'eux  
se haïssoit avec ses partisans, a' nettoyé sa case,  
et a' jeté celle du mallier sur son compaignon.  
M. de Castillon souhaitant toujours, que si  
M. de la force se fust voulu joindre a' luy,  
avec son Armée, au lieu de 10. ou 12. cents

Hommes de pied qu'il lui donna, en échange  
de 1500. chevaux qu'on lui rendit, la chose  
fut réussie indubitablement. et que pour n'intéresser  
pas le service du Roy il avoit offert au d.  
m. de la force, de différer l'honneur de commander  
à son grand âge. La dessus il vint  
en poste beaucoup de bons et mauvais offices  
à la Cour, ou on s'efforçoit de s'empêcher à redoubler  
ce qui se fait de l'Armée; qui ne pouvoit  
pas sans ordre. A Anvers on se vante,  
qu'elle sera poursuivie jusques à Paris.

Tout à l'heure cependant me vint un paquet  
pour M. l'Ambassadeur de France, dans la  
couverture duquel le Ministre de Flessingue,  
qui a fait les adresses ordinaires, me marquait  
que M. l'Ambassadeur j'avoit vu, que  
les affaires du Siege de S. Omer ne sont  
pas en si mauvais état, que l'on en fait  
comme le bruit, et que M. le Comte de Chastillon  
s'en assure par lettres du 15. de Valenciennes.

Nous n'entendons pas, comme il nous en est  
cela un siège, ou le secours a été mis en  
perfection dans la place. et verrons toutefois  
que c'est que dira ce paquet.

Le Cardinal Infant ne sera pour la seconde  
fois, par le Trompette de S. M. & de substance,  
que comme es disputes par ces mesmes  
longues et sans fruit, il sera plus à  
propos, d'envoyer prisonniers de part et d'autre  
en quelque lieu neutre, à traiter cest affaire  
du quartier des prisonniers de Vieu Voix.  
Et la dessus S. M. va d'élire qui c'est  
qu'on pourra encore joindre en ceste Ambassade  
au Sr. de Broeckh, député ordinaire en  
ces matières. quoy qu'il se arrive, nos  
Prisonniers se tiendront pour leur part; mais  
d'une à l'autre il nous envierra des nos  
soldats qu'ils auroient force de prendre ailleurs.  
Une grande partie de la Hollande se

trouves icy, à la poursuite de deux charges  
vacantes au Grand Conseil, et deux autres au  
Conseil Provincial, avec la Charge de Secrétaire  
Réciproc Luchtberg, et aura S. A. bien de la  
peine à satisfaire à tant d'Écrites gens,  
qui sont dit d'honorer, ou de leur amir.

M. de Bredinde s'est veint dit aprouvé  
avec sa comp<sup>te</sup> du voyage de Paris, et  
M. la font de Solms rapporta ses lettres de  
recommandation aux États généraux, pour avoir  
son affaire si bien réussi dans la province  
de Brabant, que S. A. aura seen de son  
rapport.